

CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu sommaire

SEANCE du 9 septembre 2016
13 conseillers présents – 14 votants

VALIDATION DU DEVIS ORANGE

Dans un souci d'amélioration et de renforcement de son réseau de communication, Orange Telecom entend profiter des travaux d'aménagement du village pour enfouir ses lignes en souterrain sur une partie du village. Or, sur les parties du village non concernées par les enfouissements d'autres gestionnaires de réseaux, Orange demande à la Commune de signer une convention et participer aux frais engendrés à hauteur de 2 596.88 € HT.

Délibération adoptée avec 12 voix pour et 2 abstentions.

DON A L'INSTITUT PASTEUR

M. le Maire propose que suite au décès de la mère d'un conseiller municipal, ne pouvant offrir ni plaque, ni fleur, il puisse être fait un don à l'institut Pasteur conformément aux volontés de la défunte.

Délibération adoptée avec 13 voix pour (le conseiller concerné n'ayant pas participé au vote)

BORNE POUR RECHARGER LES VEHICULES ELECTRIQUES : TRANSFERT DE COMPETENCE AU SDED (Syndicat Départemental des Energies de la Drôme)

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, Energie SDED, ayant adopté la compétence optionnelle « création et infrastructure de charge ». Cette compétence leur permettra de gérer l'installation de bornes pour le rechargement des véhicules électriques. M. le Maire explique que nous devons valider ce transfert de compétence.

Délibération adoptée à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET ASSAINISSEMENT

Vu la demande de la Trésorière de passer des écritures afin de procéder à les amortissements de subventions, opérations omises les années précédentes, M. le Maire propose de procéder aux ajustements budgétaires tels que détaillés dans les tableaux ci-dessous :

SECTION INVESTISSEMENT

COMPTES	INTITULES	DEPENSES	RECETTES
020	Dépenses imprévues	- 7 200,00 €	
1391/040	Subventions d'équipement	+ 7 200,00 €	
TOTAUX		0,00 €	0,00 €

SECTION D'EXPLOITATION

COMPTES	INTITULES	DEPENSES	RECETTES
671	Charges exceptionnelles	+ 7 200,00 €	
777/042	Subventions d'équipement		+ 7 200,00 €
TOTAUX		+ 7 200,00 €	+ 7 200,00 €

Fin de la séance à 20 heures 00
A Lens-Lestang, le 29 septembre 2016

Le Maire

